Master Negative Storage Number

OCI00070.17

MICROFILMED 1994

CLEVELAND PUBLIC LIBRARY
PRESERVATION OFFICE
CLEVELAND, OH 44110-4006

GREAT COLLECTIONS
MICROFILMING PROJECT,
PHASE IV.

THE RESEARCH LIBRARIES
GROUP, INC.

Funded in part by the
NATIONAL ENDOWMENT
FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without
permission from the Cleveland Public Library

Ouvrage nouveau

A Boulogne

[1814]

Reel: 70 Title: 17

BIBLIOGRAPHIC RECORD TARGET
PRESERVATION OFFICE
CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

RLG GREAT COLLECTIONS
MICROFILMING PROJECT, PHASE IV
JOHN G. WHITE CHAPBOOK COLLECTION

Master Negative Storage Number: OCL00070.17

Control Number: AAV-5960
OCLC Number : 07061740
Call Number : W 381.54G Ou9
Title : Ouvrage nouveau : contenant la situation géographique de l'Europe, son étendu et sa division ...
Imprint : Boulogne : Impr. de Le Roy-Berger, [1814]
Format : 15 p. ; 13 cm.
Note : A chapbook.
Subject : Geography Europe.
Subject : Chapbooks, French.

MICROFILMED BY
PRESERVATION RESOURCES (BETHLEHEM, PA)
On behalf of the
Preservation Office, Cleveland Public Library
Cleveland, Ohio, USA
Film Size: 35mm microfilm
Image Placement: IIB
Reduction Ratio: 8:1
Date filming began: 12/15/94
Camera Operator: RT

ouvrage géographique
sur les 4 parties du monde
sur la France et sur
la ville de Paris.
1814.

A PARIS,

L

6 AU A

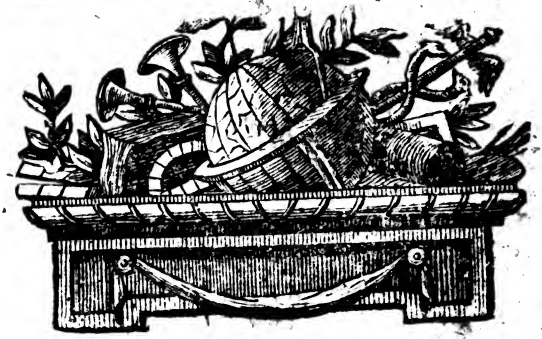

OUVRAGE NOUVEAU,

Contenant la Situation Géographique de l'Europe, son étendue et sa division; l'explication particulière de toutes les puissances de cette partie du monde; les limites actuelles de la France, les départemens, avec le nom des ci-devant provinces, la population de leurs capitales, et leur distance de Paris; la connaissance exacte de la ville de Paris, ainsi que de toutes les villes capitales de l'Europe.

BOULOGNE, Impr. de *Le Roy-Berger.*

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

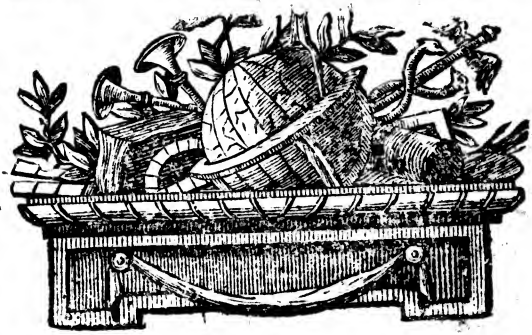

OUVRAGE NOUVEAU,

Contenant la Situation Géographique de l'Europe, son étendue et sa division ; l'explication particulière de toutes les puissances de cette partie du monde ; les limites actuelles de la France, les départemens, avec le nom des ci-devant provinces, la population de leurs capitales, et leur distance de Paris ; la connaissance exacte de la ville de Paris, ainsi que de toutes les villes capitales de l'Europe.

BOULOGNE, Impr. de *Le Roy-Berger.*

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'EUROPE.

Cette partie du monde est bornée au nord par la mer glaciale, au sud par la mer Méditerrannée, à l'est par la mer Noire et l'Asie, et à l'ouest par l'océan : sa longueur est d'environ 1,100 lieues depuis le cap de Saint-Vincent à l'ouest, jusqu'à l'embouchure de la rivière Obi, au nord-est; et elle a près de 900 lieues de largeur du nord au sud.

On la divise en plusieurs états, savoir: la France, la Grande-Bretagne, (contenant l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande); le Danemarck, la Norwège, la Suède, la Russie, la Hollande, la Suisse, l'Allemagne, (contenant la Bavière, le Wirtemberg, la Saxe, la Westphalie); l'Autriche, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, la Prusse, le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Turquie d'Europe. Les principales îles de l'Europe sont la Corse, la Sardaigne et la Sicile. Elle a 170,000,000 de population.

Origine des Français.

Les français tirent leur origine de plusieurs peuples de Germanie réunis pour leur commune liberté, et qui, n'ayant pas été soumis par les Romains, voulurent conserver leur indépendance; ils se donnèrent le nom de *Francs*, qui veut dire libres et courageux.

Ils commencèrent à paraître l'an 508, sous le règne de Clovis : les mœurs des français n'étaient plus ce qu'elles avaient été lorsque, sous le nom de *Francs*, ils erraient dans les forêts de la Germanie.

La France est bornée au nord par la Manche et la Hollande, à l'est par le Rhin, qui la sépare de l'Allemagne;

par la Suisse et les Alpes, qui la séparent de l'Italie; au sud-est par la Méditerranée, et les Monts-Pyrénées qui la séparent de l'Espagne; à l'ouest, par l'océan.

Son étendue est de 300 lieues de longueur, et 280 de largeur; sa population est de 36,000,000.

La France fut mise en départemens, qui tirent leurs noms des rivières qui les arrosent, ou des montagnes qui s'y trouvent: chaque département contient environ 40 lieues carrées.

Limites de la France d'après la ligne de démarcation donnée par le traité de paix le 1er juin 1814.

Le royaume de France conserve l'intégrité de ses limites, telles qu'elles existaient à l'époque du 1er janvier 1792. Il recevra en outre une augmentation de territoire comprise dans la ligne de démarcation fixée par l'art. suivant:

Du côté de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Italie, l'ancienne frontière, telle qu'elle existait le 1er janvier de l'année 1792, sera rétablie, en commençant de la mer du Nord, entre Dunkerque et Nieuport, jusqu'à la méditerranée entre Cagnes et Nice, avec les rectifications suivantes; 1o dans le département de Jemmappes, les cantons de Dour, Merbes-le-Château, Beaumont et Chimay resteront à la France; la ligne de démarcation passera, là où elle touche le canton de Dour, entre ce canton et ceux de Bossu et Paturage, ainsi que, plus loin, entre celui de Merbes-le-Château, et ceux de Binch et de Thuin.

2o Dans le département de Sambre et Meuse, les cantons de Valcour, Florennes, Beauring et Gedinne, appartiendront à la France; la démarcation, quand elle attient ce département, suivra la ligne qui sépare les cantons pré-

cités, du département de Jemmapes et du reste de celui de Sambre et Meuse; 3o dans le département de la Moselle, la nouvelle démarcation, là où elle s'écarte de l'ancienne, sera formée par une ligne à tirer depuis Perle jusqu'à Fremersdorf et par celle qui sépare le canton de Tholey du reste du département de la Moselle; 4o dans le département de la Sarre, les cantons de Saarbruck et d'Arneval resteront à la France, ainsi que la partie de celui de Lebach qui est située au midi d'une ligne à tirer le long des confins des villages de Herchenbach, Ueberhofau, Hilsbach et Hall (en laissant ces différens endroits hors de la frontière française) jusqu'au point où, pris de Querselle (qui appartient à la France), la ligne qui sépare les cantons d'Arneval et d'Ottweiler atteint celle qui sépare ceux d'Arneval et de Lebach; la frontière de ce côté sera formée par la ligne ci-dessus désignée, et ensuite par celle qui sépare le canton d'Arneval de celui de Bliescastel.

5o La forteresse de Landau ayant formé, avant l'année 1792, un point isolé dans l'Allemagne, la France conserve au-delà de ses frontières une partie des départemens du Mont-Tonnerre et du Bas-Rhin, pour joindre la forteresse de Landau et son rayon au reste du royaume. La nouvelle démarcation, en partant du point où, près d'Obersteinbach (qui reste hors des limites de la France), la frontière entre le département de la Moselle et celui du Mont-Tonnerre atteint le département du bas-Rhin, suivra la ligne qui sépare les cantons de Weissembourg et de Bergzabern (du côté de la France), des cantons de Pirmassens, Dahn et Anweiler (du côté de l'Allemagne), jusqu'au point où ces limites, près du village de Wolmersheim, touchent l'ancien rayon de la forteresse de Landau.

De ce rayon, qui reste ainsi qu'il était en 1792, la nouvelle frontière suivra le bras de la rivière de la Queich qui, en quittant ce rayon, près de Queichhem (qui reste à la France), passe près des villages de Merleinheim, Knittelsheim et Belsheim (demeurant également français), jusqu'au Rhin, qui continuera ensuite à former la limite de la France et de l'Allemagne. Quand au Rhin, le Thalveg constituera la limite, de manière cependant que les changemens que subira par la suite le cours de ce fleuve n'auront à l'avenir aucun effet sur la propriété des îles qui s'y trouvent. L'état de possession de ces îles sera rétabli tel qu'il existait à l'époque de la signature du traité de Lunéville; 6° dans le département du Doubs, la frontière sera rectifiée de manière à ce qu'elle commence au-dessus de la Rançonnière près de Locle, et suive la crête du Jura entre le Cerneux-Péquidot et le village de Fontenelles, jusqu'à une cime du Jura située à environ sept ou huit mille pieds au nord-ouest du village de la Brevine, où elle retombera dans l'ancienne limite de la France.

7° Dans le département du Léman, les frontières entre le territoire français, le pays de Vaud et les différentes portions du territoire de la république de Genève (qui fera partie de la Suisse,) restent les mêmes qu'elles étaient avant l'incorporation de Genève à la France. Mais le canton de Frangy, celui de St.-Julien (à l'exception de la partie située au nord d'une ligne à tirer du point où la rivière de la Loire entre près de Chancy dans le territoire génevois, le long des confins de Seseguin, Lacouex et Seseneuve, qui resteront hors des limites de la France), le canton de Raignier (à l'exception de la portion qui se trouve à l'est d'une ligne qui suit les confins de la Muraz, Bussy,

Pers et Cornier, qui seront hors des limites françaises) et le canton de la Roche (à l'exception des endroits nommés la Roche et Armanoy avec leurs districts,) resteront à la France. La frontière suivra les limites de ces différens cantons et les lignes qui séparent les portions qui demeurent à la France de celles qu'elle ne conserve pas.

8° Dans les départemens du Mont-blanc, la France acquiert la sous-préfecture de Chambéry (à l'exception des cantons de l'Hôpital de St.-Pierre d'Albigny, de la Rocelle et de Montmélian;) et la sous-préfecture d'Annecy (à l'exception de la partie du canton de Faverges, située à l'est d'une ligne qui passe entre Ourechaise et Marlens du côté de la France, et Marthod et Ugide du côte opposé, et qui suit après la crête des montagnes jusqu'à la frontière du canton de Thones).

Correspondance locale des départemens aux ci-devant provinces avec la population des chefs-lieux et la distance de Paris.

La France divisée en 87 départemens.

Départ.	Chefs-lieux.	Provinces.	Popul.	Dist.
1	Ain, Bourg	Bresse et Bugey . . .	7000	105
2	Aisne, Laon	Ile de France	6500	33
3	Allier, Moulins. . . .	Bourbonnais	1300	69
4	Alpes (hautes), Gap. .	Dauphiné	6000	152
5	Alpes (basses), Digne .	Provence	3000	174
6	Ardèche, Privas . . .	Languedoc	3000	163
7	Ardennes, Mézières. .	Champagne	3500	56
8	Arriège, Foix	Comté de Foix. . . .	4000	181
9	Aube, Troyes	Champagne	23500	38
10	Aude, Carcassone . .	Languedoc	10000	191
11	Aveyron, Rhodez . .	Rouergue	6000	41
12	Bouch.du Rhôn., Marseille	Provence	98000	198
13	Calvados, Caen . . .	Normandie	31000	53
14	Cantal, St.-Flour. . .	Auvergne	10000	137

15	Charente	Angoulême	Angoumois	18000	128
16	Char.-inf.	la Rochelle	Saintonge-Aunis	10000	122
17	Cher,	Bourges	Berri	16000	58
18	Corrèze,	Tulles	Limousin	10000	115
19	Corse,	Ajaccio	Ile de Corse	14000	230
20	Côte-d'Or,	Dijon	Bourgogne	18000	73
21	Côtes du Nord,	S. Brieux	Bretagne	8000	108
22	Creuse,	Guéret	Marche	3500	79
23	Dordogne,	Périgueux	Périgord	6000	116
24	Doubs,	Besançon	Franche-Comté	25000	83
25	Drôme,	Valence	Dauphiné	7000	138
26	Eure,	Evreux	Normandie	8000	25
27	Eure et Loire,	Chartres	Orléannais	13000	20
28	Finistère,	Quimper	Bretagne	6000	133
29	Gard,	Nîmes	Languedoc	38000	175
30	Garon. (h.),	Toulouse	Languedoc	50000	169
31	Gers,	Auch	Armagnac	8000	177
32	Gironde,	Bordeaux	Guyenne	90000	148
33	Hérault,	Montpellier	Languedoc	32000	176
34	Ille-et-Vilaine,	Rennes	Bretagne	21000	83
35	Indre,	Châteauroux	Berri	8000	63
36	Indre et Loire,	Tours	Tourraine	20000	57
37	Isère,	Grenoble	Dauphiné	20000	133
38	Jura,	Lons-le-Saulnier	Franche-Comté	6000	98
39	Landes,	Mont-de-Marsan	Gascogne	3000	188
40	Loire,	Montbrisson	Lyonnais	5000	110
41	Loire et Cher,	Blois	Orléannais	12000	42
42	Loire (h.),	Lepuy	Auvergne	13000	140
43	Loire Infér.,	Nantes	Bretagne	75000	86
44	Loiret,	Orléans	Orléannais	41000	38
45	Lot,	Cahors	Quercy	11000	142
46	Lot et Garonne,	Agen	Agénois	10000	156
47	Lozerre,	Mende	Languedoc	5000	155
48	Manche,	St.-Lo	Normandie	7000	68
49	Marne	Châlons	Champagne	10500	41
50	Marne (h),	Chaumont	Champagne	6000	69
51	Maine et Loire,	Angers	Anjou	33000	67
52	Mayenne,	Laval	Maine-Anjou	14000	64
53	Meurthe,	Nancy	Lorraine	28000	83

54	Meuse, Bar sur Orn. .	Lorraine	9000	62
55	Mont-Blanc, Chambéri.	Savoie	10000	128
56	Morbihan, Vannes . .	Bretagne	9000	108
57	Moselle, Metz	Lorraine	38000	76
58	Nièvre, Nevers . . .	Nivernois	10500	58
59	Nord, Lille.	Flandre	54000	55
60	Oise, Beauvais. . . .	Ile de France	12000	16
61	Orne, Alençon	Normandie	13000	43
62	Pas-de-Calais, Arras. .	Artois	20000	44
63	Puy-de-Dôme, Clerm. .	Auvergne	30000	96
64	Pyrénées (h.), Tarbes. .	Bigorre	7000	192
65	Pyrénées (basses), Pau.	Béarn	9000	207
66	Pyrénées or., Perpignan	Roussillon	9000	221
67	Rhin (haut), Colmar. .	Alsace	11000	135
68	Rhin (bas), Strasbourg.	Alsace	48000	116
69	Rhône, Lyon	Lyonnais.	38000	111
70	Saône (haute), Vesoul.	Franche-Comté . . .	5000	86
71	Saône et Loire, Mâcon	Bourgogne	10000	87
72	Sarthe, Lemans . . .	Maine	18000	45
73	Seine, Paris	Ile de France	600000	
74	Seine-Inférr., Rouen. .	Normandie.	88000	30
75	Seine et Marne, Melun.	Brie	5500	12
76	Seine et Oise, Versailles	Ile de France. . . .	27000	4
77	Sévres (deux), Niort. .	Poitou.	13000	105
78	Somme, Amiens. . . .	Picardie	41000	30
79	Tarn, Alby	Languedoc	9500	168
80	Tarn et Gar. Montauban	Gascogne	25000	140
81	Var, Draguignan. . .	Provence	40000	107
82	Vaucluse, Avignon . .	Comtat-Vénaissin . .	21000	171
83	Vendée. Bourbon-Vend.	Poitou	900	108
84	Vienne, Poitiers. . . .	Poitou	18000	87
85	Vienne (haute) Limoges	Limousin	22000	95
86	Vosges, Epinal . . .	Lorraine	7000	96.
87	Yonne, Auxerre . . .	Bourgogne	12000	44

Connaissance exacte de la ville de Paris.

César, après avoir subjugué plusieurs nations des gaules, fut obligé de mettre le siége devant Paris, qui pour lors

était renfermé dans les deux bras de la Seine, où tous les habitans des lieux circonvoisins s'étaient réfugiés pour éviter la servitude où les romains voulaient les réduire. Il fit bâtir le grand et petit Châtelet, pour contenir ces peuples sous la domination des romains ; et quoique Paris était alors fort petit, cette ville était déjà considérée comme une place d'une très-grande importance, puisque l'histoire nous apprend que dans le partage que les quatre enfans de Clovis firent du Royaume, ils convinrent entr'eux que Paris demeurerait neutre, sans appartenir à aucun des quatre : sous leurs successeurs, la chose alla si loin que l'on ne donnait le titre de roi de France qu'à celui qui était maître et tranquille possesseur de la ville de Paris.

Paris a maintenant dix lieues de tour, environ deux lieues de longueur sur une lieue et demie de largeur : il y a plus de 600,000 habitans.

Cette grande capitale, située sur la Seine, se trouve formant le point central des cabinets de l'Europe ; les immenses curiosités dont cette ville est pourvue attirent sans cesse un grand concours d'étrangers : on y trouve une quantité infinie des plus célèbres artistes de l'Europe ; ils ont toujours été honorés et gratifiés par les princes ; ce sont ces artistes qui nous ont laissé des monumens si précieux. Paris est le siège du gouvernement ; il y a un hôtel des monnaies et une banque royales ; un préfet civil et un de police : la justice est rendue par un tribunal d'appel qui prononce en dernier ressort ; un tribunal de première instance, un criminel et un de commerce.

Les édifices les plus riches et les plus remarquables, sont le Louvre, les Tuileries, le Muséum d'histoire naturelle, les bibliothèques royales ; par leur grandeur,

la beauté de leur architecture et la richesse qu'ils contiennent; ils offrent la réunion des chefs-d'œuvres de la nature et de l'art. Le vieux Louvre présente quatre façades à l'extérieur du bâtiment, d'une hauteur convenable, surmontées chacune d'une tour; l'intérieur offre à l'œil du voyageur étonné une cour très-vaste, parfaitement carrée, ayant quatre entrées principales et quatre façades intérieures; sa situation est très-belle, dans un quartier très-agréable, sur le bord de la Seine et servant de communication aux rues les plus commerçantes de Paris. Le commerce de cette immense cité est prodigieux : nombre de routes le facilitent.

Il y a à Paris 1106 rues, 120 culs de sac, 13 enclos, 41 cours, 82 passages, 75 places, 12 ports, 29 quais, 14 ponts, 56 barrières, 40 halles et marchés, 53 fontaines publiques, 7 dépôts d'eau, 2 pompes à vapeurs, 4 pompes particulières, et 2 châteaux d'eau. - On y compte plus de 30,000 maisons.

Les principales barrières de Paris sont celles d'Enfer, St.-Antoine, St.-Martin, St.-Denis, St.-Jacques, St.-Honoré, St.-Victor, des Capucins, Mont-Martre, Richelieu, St.-Bernard, St.-Germain, de Bussy, du Trône et Chaillot.

Il y a à Paris 22 hôpit.: l'Hôtel-Dieu, pour les maladies aigues, etc. Lits 1500. - L'hôpital de la Charité, opérations chirurgicales. Lits 300. - Hôpital du faub. St.-Antoine, succursale de l'Hôtel-Dieu. Lits 250. - Hôpital Beaujon, au Roule, fondé d'abord pour 12 orphelins. Lits 170. - Hôpital Neker. Lits 180. - Hôpital Cochin, succursale de l'Hôtel-Dieu. - Hôpital des Vénériens, faub. S-Jacques. Lits 450. - Hôpital des enfans malades, rue de Sèvres. - Hôpital S-Louis près le faub. du Temple. Lits 800. - Maison de santé, faub. S-Martin. Lits 150. -- *Pour les indigens:* Hospice de la Maternité, deux Maisons, l'une rue d'Enfer, pour l'accouchement; l'autre, rue de la Bourbe, pour l'allaitement - La Salpêtrière, folles et femmes infirmes. - Bicêtre, indigens infirmes ou septuagénaires. - Incurables, indigens ayant des infirmités graves. - Hospice

des Ménages, ci-dev. Petites Maisons, époux indigens. - Maison de retraite, à Mont-Rouge, vieillards des 2 sexes. Lits 200. - Hospice des Orphelins, rue St-Victor. - Hospice de vaccination gratuite, rue du Baltoir. - Hôpital des fous à Charenton. - Maison de retraite, à Chaillot.

Il y a en outre un grand hospice des Aveugles, une célèbre institution pour les sourds-muets, et 23 Maisons de bienfaisance.

Explication de la longueur et largeur des puissances de l'Europe, population de leurs villes capitales, et leurs distances de Paris.

La Grande-Bretagne est une grande île qui n'est séparée de la France que par le Pas-de-Calais: elle est considérée comme deux royaumes formant un même état, l'Angleterre et l'Ecosse; elle a environ 130 lieues de longueur sur 115 de largeur.

Londres, qui est la métropole de la monarchie anglaise, est située sur la Tamise, une des plus belles rivières, où sont trois ponts de pierre; elle a 830,000 habitans, et est à 98 lieues de Paris.

L'Irlande est une autre île qui n'est séparée de la Grande-Bretagne que par un détroit: elle a 95 lieues de longueur sur une largeur de 53; sa ville capitale est Dublin, qui est la seconde ville des états du roi d'Angleterre: elle est à 85 lieues de Londres, et à 180 lieues de Paris. Elle a 167,000 habitans.

Les possessions danoises sont divisés en trois parties principales: le Danemarck; Copenhague, qui en est la capitale, se trouve dans l'île de Zélande; c'est une forte ville et un très-bon port, à 240 l. de Paris; le Jutland, dont la cap. est Wibourg, sur le Weser, à 44 lieues

de Copenhague ; la Norwège , dont Bergham est la capitale: son port avantageusement situé est très-fréquenté ; elle est à 120 lieues de Copenhague et 320 lieues de Paris ; elle a 16,000 habitans.

La Suède , longue d'environ 340 lieues et large de 200, est bornée au nord par la Laponie, à l'est par la Moscovie, au midi par la mer Baltique, à l'ouest par la Norwège. Stockholm en est la Capitale ; c'est où le roi fait sa résidence : elle est le chef-lieu du royaume ; elle a 75,000 habitans, et est à 260 lieues de Londres et à 380 de Paris.

Tout ce qui est compris sous le nom d'Empire des Russies, égale presque en étendue le reste de l'Europe ; sa longueur est de 540 lieues sur 570 de large ; 46 peuples concourent à sa formation. Il s'étend en Europe et en Asie ; ses possessions en Europe sont : 1° la Russie ou Moscovie ; sa capitale est Moskou : c'était autrefois celle de tout l'Empire, et une des villes considérables de l'Europe, à 600 l. de Paris ; 2° Belgorod : sa capitale Woronots ; 3° les Cosaques du Dom, qui ont pour capitale Osof, 4° les Cosaques de l'Ukraine, capitale Kiow ; 5° la Laponie, capitale Kola ; 6° la Finlande russe, capitale Wibourg ; 7° la Livonie, capitale Riga ; 8° la Tartarie Crimée, capitale Kaffa ; 9° enfin, l'Ingrie, qui renferme St-Pétersbourg, la capitale de toutes les Russies. Elle a deux lieues d'étendue en tous sens ; une multitude d'édifices l'embellit : on y distingue la statue colossale de Pierre-le-Grand ; ce fut lui qui commença à civiliser les Russes. On estime le nombre des habitans à quatre cent mille : elle est à 340 lieues de Vienne, 210 de Copenhague, 175 de Moskou, 120 de Stockholm et 500 de Paris.

L'Allemagne s'étend sur 240 lieues de longueur et

en largeur sur 220; elle se divisait anciennement en neuf cercles, mais depuis les dernières guerres et les traités qui les ont suivies, elle se divise maintenant en plusieurs états particuliers, dont les principaux sont ceux de l'Empereur d'Autriche; la capitale est Vienne, grande et célèbre ville par la beauté et l'étendue de ses faubourgs : elle a 230,000 habitans. Elle est à 13 lieues de Presbourg, 72 de Cracovie, 180 de Rome, 250 de Paris, 290 de Londres, 420 de Madrid, 280 de Constantinople, 310 de Pétersbourg, 250 de Stockholm, 200 de Copenhague.

La Prusse est divisée en deux parties: 1° la Prusse royale, dont la principale ville est Marienbourg; 2° la Prusse ducale, comprenant le Smarland, dont la capitale est Kœnisberg, à 329 lieues de Paris; elle a 57,000 habitans : le Natagen, dont la capitale est Brandebourg, à 18 lieues de Francfort, 18 de Wirtemberg, 30 de Stettin et 120 de Vienne.

La Bohême se divise en trois parties, mais presque toutes dépendent de la maison d'autriche, la capitale est Breslaw, à 182 lieues de Paris, 16 de Glatz, 14 de Lignitz, 45 de Prague, 55 de Cracovie, 67 de Vienne : elle a 62,000 habit.

La Hongrie se divise en haute et basse, la haute est entre la Pologne et le Danube, la basse est entre le Danube et la Save : la capitale est Presbourg, belle ville sur le Danube; elle a 28,000 habitans : elle est à 320 lieues de Paris, 13 de Vienne, 20 de Bude, et à 24 de Snaim.

La Pologne, a environ 200 lieues de long sur cent de large, et se divise en trois grandes parties, savoir: 1° la grande Pologne, dont la capitale est Varsovie; 2° la petite Pologne, dont la capitale est Cracovie, à 330 lieues de Paris; elle a 16,000 habitans; 3° le grand duché de Lithuanie, dont la principale ville est Grodno.

La Suisse. Avant la révolution qui a eu lieu, on la divisait en treize cantons, mais elle est maintenant divisée en 19, et comme presque tous ont le nom de leur capitale, il suffit de remarquer que Berne, située sur l'Aur, est la plus belle ville de toute la Suisse, et la plus propre de toute l'Europe: elle est la capitale du canton de Berne; elle a 13,000 habitans: elle est à 7 lieues de Fribourg, 20 de Bâle, 20 de Zurich, 30 de Genève. Bâle est aussi une très-grande ville de la Suisse, fort peuplée: elle est située sur le Rhin, à 22 lieues de Strasbourg, 50 de Genève, 160 de Vienne, 127 de Paris.

L'Espagne, séparée de la France par les Pyrénées, longue environ de 240 lieues et large de 200, se divise en treize provinces, savoir: la Biscaye, les Asturies, la Galice, la Navarre, l'Arragon, la vieille Castille, la nouvelle Castille, le royaume de Léon, l'Andalousie, le royaume de Grenade, le royaume de Valence, le royaume de Murcie, la pricipauté de Catalogne. Madrid, qui est la capitale de tout le royaume d'Espagne, est situé dans la nouvelle Castille, à 5 lieues d'Alcala, 6 de l'Escurial, 106 de Lisbonne, 280 de Paris, 300 de Londres, 320 de Rome: elle a 154,000 habitans.

Le Portugal, situé entre l'Espagne et l'Océan, a environ 120 lieues de longueur, sur une largeur qui varie de 30 à 50, et se divise en six parties, qui sont la province entre Doure et Minho, celle de Tra-los-Montes, le Beïra, l'Estramadure, Alentejo et le royaume d'Algarve; Lisbonne, grande et belle ville en est la capitale. Elle est à 75 lieues de Séville, 102 de Compostelle, 106 de Madrid, 350 de Paris. Elle a 15000 habitans.

Il serait très-difficile de fixer les dimensions et l'étendue

de l'Italie, à cause de sa forme irrégulière. On lui donne environ 250 lieues de longueur des frontières de la Suisse à l'extrémité du royaume de Naples, et environ 135 des frontières de la Savoie à celle des états de Venise, ce qui est sa plus grande largeur, dans quelques autres endroits elle a à peine 35 lieues de largeur. Suivant l'ancienne division, l'Italie se partageait ainsi: la Savoie, le Piémont, la Lombardie, le duché de Modène et de Mantoue, les états de Venise, les duchés de Parme et de Plaisance, la Toscane, le territoire de Gènes, l'état de l'église, dont Rome est la capitale: le royaume de Naples, dont la capitale porte le nom, est une des villes de l'Europe dont l'aspect est le plus magnifique. Elle est sur la mer, auprès du Vésuve; Turin en est la capitale: elle est située au pied des montagnes du Piémont, dans une plaine très-fertile, à 25 lieues de Gènes, 29 de Milan, 38 de Chambéri, 112 de Rome, 60 de Lyon, 167 de Paris: elle a 76,800 habitans.

La Turquie d'Europe est bornée au nord par la Russie, la Pologne et l'Esclavonie; à l'est par la Circassie, la Mer Noire, la Propontide, l'Hellespont et l'Archipel; au sud par la Méditerranée; à l'ouest par la même mer et les territoires d'Autriche et de Venise: les monts Cascagnas la partagent en septentrionale et en méridionale; la première comprend la Moldavie, la Valachie, la Bessarabie, la Croatie, la Bosnie, la Dalmatie, la Servie, la Bulgarie, la Romanie: les principales villes de ces provinces sont Andrinople et Belgrade.

Constantinople est la capitale de tout l'empire Ottoman. Elle est sur un célèbre détroit qui sépare l'Europe de l'Asie; elle a 400,000 habitans: elle est à 280 lieues de Vienne, 350 de Moscou, 500 de Paris. FIN.

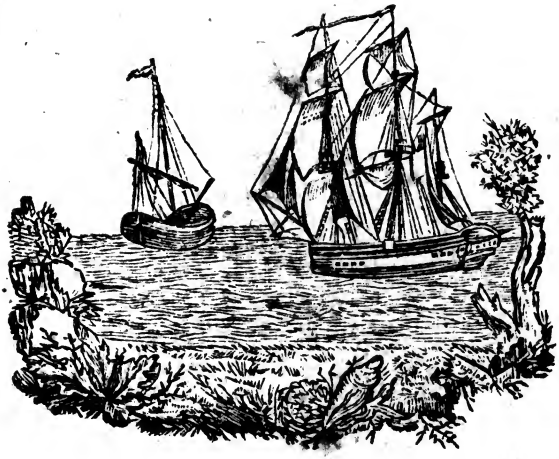

W381.54G-Qu9

W100497

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

W381.54G-Qu9

W100497